

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Registered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

Les conditions de la Prospérité.

Il est fondé récemment à St. Louis, la plus grande ville commerciale du centre des Etats-Unis, une société qui porte le nom d'Association Nationale de la Prospérité.

Un tel but ne peut être qu'appréhendé de tous, surtout au lendemain d'une crise qui a sérieusement affecté le crédit général et dont les effets se font encore sentir dans toutes les branches du commerce et de l'industrie.

Dans les Etats-Unis, dont les ressources déjà immenses se développent sans cesse, une crise financière ne peut durer longtemps, ni laisser des traces profondes, mais il n'en est pas moins évident qu'une association comme celle de St. Louis doit hâter le retour de la prospérité.

Les travaux que cette association a entrepris et qu'elle va poursuivre énergiquement n'auraient-ils d'autre résultat que de ramener quelques mois plus tôt les affaires à l'état normal qu'elle aurait bien mérité du pays. Ce résultat, elle l'obtiendra, et d'autant plus promptement que les adhésions ne vont pas lui manquer.

Elle vient d'en obtenir une, d'autr'ant, dont l'importance est grande et qui constituera pour elle un appui et un encouragement, celle du président Roosevelt.

Les membres du comité exécutif de l'Association se sont présentés lundi à la Maison Blanche, et après les avoir entendus M. Roosevelt leur a spontanément déclaré que le but qu'ils se proposaient avait sa sincère sympathie et était excellent.

M. Roosevelt a ensuite fait aux visiteurs une courte allocution, dans laquelle il a déclaré qu'un des plus sûrs moyens de ramener la prospérité était de rétablir la confiance. Or, la base de la confiance est l'honnêteté, et M. Roosevelt, tout en proclamant hautement que le niveau de l'honnêteté dans les affaires est aussi élevé dans les Etats-Unis que partout ailleurs, croit cependant que certains abus n'ont pas été étrangers à la perte de la confiance et à la crise qui a suivi.

Une scrupuleuse honnêteté dans les affaires, suivant le président contribuera énormément au retour de la prospérité, et tout le monde est d'accord avec lui. Mais où l'on peut différer d'opinion avec lui c'est lorsqu'il dit que la confiance n'est pas une question de loi. Les lois en général ne créent évidemment pas la confiance, mais certaines lois tendant à la suppression d'abus contribuent certainement à l'établir.

temps derniers l'application stricte des lois existantes contre les opérations illicites de quelques trusts et corporations? N'a-t-il pas insisté, vainement il est vrai, pour que le Congrès votât des lois nouvelles tendant à prévenir à l'avenir des abus comme ceux qui ont été une des causes principales de la crise? La confiance sera indubitablement plus grande le jour où le commerce et l'industrie sauront que des lois les protègent efficacement contre les entreprises des trusts malhonnêtes.

Et l'honnêteté est le facteur principal de la confiance, de bonnes lois qui mettent les affaires à l'abri des menées criminelles servent assurément à la maintenir.

WEST END.

Les chansons accompagnées de projections de Kasper Weick, les chants de quatre artistes de la troupe Milano et le concert de l'orchestre du professeur Lombardo forment un intéressant spectacle à West End.

Un public nombreux se rend chaque soir à ce joli endroit, qui va être bientôt en pleine vogue.

Le comité des finances du Sénat.

Washington, 12 mai.—Le comité des finances du Sénat s'est prononcé aujourd'hui à l'unanimité en faveur du projet de loi récemment voté par la Chambre visant la restauration de l'inscription "In God We Trust" sur les pièces d'or et d'argent des Etats-Unis. Cette devise avait été supprimée récemment par ordre du président Roosevelt.

La grève des employés de tramways à Pensacola.

Pensacola, Floride, 12 mai.—La police locale et plusieurs détectives privés sont à la recherche des individus qui, la nuit dernière, ont dynamité un tramway électrique conduit par des "strike-breakers". Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Cette tentative d'assassinat a soulevé un profond sentiment de désapprobation dans la ville, et l'on blâme ouvertement les grévistes qui selon toutes probabilités en sont les auteurs responsables.

Le motorman et le conducteur du tramway dynamité n'ont pas été grièvement blessés.

Lettre menaçante.

New York, 12 mai.—Suivant des rapports que l'on prétend authentiques, Mme Hetty Green, qui occupe des appartements à l'Hôtel Piazza, aurait reçu récemment de la main noire une lettre la menaçant de mort si elle n'envoyait pas à l'auteur de la missive les \$5,000 qu'il lui demandait.

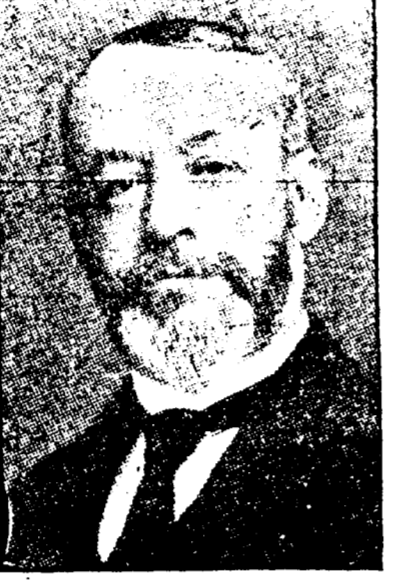
Depuis qu'elle a reçu cette lettre, Mme Green est accompagnée d'un détective quand elle se rend de l'hôtel à son bureau à la Banque National Chemical.

Helwig acquitté.

Le photographe Frank J. Helwig, qui était accusé du meurtre de Gus Meininger, a comparu hier devant le juge E. K. Skinner, à la première cour criminelle de cité. Les dépositions entendues ont établi que Helwig avait agi en cas de légitime défense et le juge l'a acquitté.

Brillante Fête Littéraire et Artistique — DONNÉE — DANS LA SALLE DE L'UNION FRANÇAISE PAR L'ATHENEES LOUISIANAIS.

La Nouvelle-Orléans, pour n'être pas la ville la plus peuplée, ni la plus opulente du monde, sous bien des rapports n'a rien à envier aux autres villes; elle a sa physionomie propre, ses séductions, ses attraits... et ses fiertés.



PROF. ALCEE FORTIER.

C'est hier soir, à la fête littéraire et artistique que donnait l'Athénée Louisianais que ces traits caractéristiques de notre cité se révélèrent dans tout leur éclat: un Comité de réception faisait un accueil empressé aux élus de la fête, une foule élégante se pressait dans la salle de l'Union Française, et sur la scène se disaient des choses charmantes.

L'Athénée, depuis sa fondation, a donné tant de séances intéressantes, qu'il ne les faut plus compter. Celle d'hier soir laissera un inoubliable souvenir, cependant, parce qu'une femme qui y a figuré, qui en a accru le charme, l'a fait adieu à la société de la Nouvelle-Orléans, cette société qui pendant trois ans l'a fié, acclamée, Mme Vêran Dejoux.

Aux applaudissements qui ont salué Madame Dejoux quand elle est venue dire une bluette avec un charme infini, se devinaient les regrets que déjà cause son départ prochain, elle qui était de toutes nos fêtes, qui y rayonnait par la distinction de sa personne, l'éclat de son esprit, la supériorité de son talent, la délicate simplicité et la grâce de ses manières.

La séance a été ouverte par M. le Prof. Alcee Fortier, président de la docte société; il était entouré de ses collègues au milieu desquels se trouvaient le Consul de France, M. Vêran Dejoux, le Rév. Huot, un Canadien très distingué, M. André Drex, l'éminent et sympathique professeur de langue française au collège Newcomb; les collègues étaient: M. Bussière Rouen, secrétaire perpétuel de l'Athénée, MM. Maurice Damour, vice-consul de France, Albert Breton, E. Ecuyer, président de l'Union Française, Charles Vatinel, Ferdinand Laroche et M. Lafargue.

M. Fortier, en prenant la parole, a remercié tout d'abord l'assemblée nombreuse et selecte qui

avait répondu à l'invitation de la Société. Après avoir félicité les personnes qui témoignaient de l'intérêt, de l'admiration à la langue française, la plus belle qui soit, parce qu'elle possède toutes les souplesses, toutes les élégances, il a parlé très succinctement de son récent voyage à New York à l'occasion de la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française, et a cité quelques incidents dont il avait été témoin, et des mots qu'il avait recueillis et qui confirmaient en lui l'assurance que la langue française est plus généralement aimée aux Etats-Unis, dans les Etats de l'Est et du Nord, qu'on ne le croit.

M. Fortier a annoncé, non sans regret, que le concours de cette année n'avait pas donné le résultat que l'on en attendait. L'Athénée avait pourtant choisi un sujet facile et agréable à traiter: l'Eloge du Général Gustave T. Beauregard. Un seul manuscrit a été reçu, mais le comité d'examen ne lui a pas trouvé toutes les conditions voulues pour lui décerner le prix.

L'Orateur a alors retracé dans ses grandes lignes la brillante et glorieuse carrière de Beauregard, qui, sorti de l'école militaire de West Point à 16 ans avec le grade de second lieutenant dans l'armée des Etats-Unis, avait eu une montée rapide dans la carrière militaire et n'avait pas hésité, quand le moment en était venu, de s'engager sous le drapeau confédéré et s'était livré sur les champs de bataille aux plus belles actions d'éclat.



M. VERAN DEJOUX.

M. Fortier a dit que Beauregard avait écrit de sa vaillante épée les pages les plus lumineuses de l'histoire de notre guerre de sécession, et lorsque cessèrent les hostilités, a-t-il ajouté, le grand soldat rentra dans la vie privée et consacra le meilleur de son temps aux Lettres; il fut le premier Président de l'Athénée.

Ce n'est pas à l'heure avancée que nous jetons à la hâte ces lignes sur le papier, qu'il nous est possible de parler comme il convient du beau discours du président de l'Athénée, qui, avec sa courtoisie habituelle pour l'Abéille a dit un mot bienveillant à l'adresse de son humble géant.

M. Fortier a présenté à l'assemblée un invité, le Rev. Huot, Canadien français domicilié provisoirement à la Passe Chrétienne.

Le Rev. Huot a été professeur à l'une des plus grandes Universités du Canada; il est jeune et fort distingué.

Tout ce que nous écrivions serait inférieur à la réalité, quant au plaisir avec lequel on l'a écouté, on a bue des paroles. Le Rev. Huot a dit des choses charmantes; il a parlé de la langue française avec une admiration sans bornes, et de la France avec émotion, attendrissement; et cela, avec une telle aisance, une telle élégance, qu'on ne se serait jamais lassé de l'écouter. Les expressions lui venaient choisies, avec une grande clarté et abondamment; et ce qui a ajouté au charme de son élocution caustique, c'est qu'il a trouvé un mot heureux pour tout: M. Fortier dont il a célébré les hautes qualités, M. Dejoux et la population louisianaise à laquelle il trouve la même noblesse qu'il trouve à la population française du Canada.

Après que Mme Harry Bisset, dont la superbe voix est connue, eût chanté "La Berceuse de Jocelyn", et que Mlle Louise M. Laplace eût très brillamment exécuté sur le piano "La Polka de la Reine", M. Dejoux, le consul, a lu des poésies inédites de sa composition.

M. Dejoux, dans cette même salle, s'était maintes fois fait applaudir; il y avait fait une conférence sur le Féminisme, prononcé des discours, y avait fait d'excellente musique instrumentale, mais jamais le poète en lui ne s'y était fait connaître.

Le consul a lu des vers qu'il a écrits à vingt ans, à cet âge où, comme on l'a dit, chaque idée nouvelle est une découverte, chaque gorgée d'air, une nourriture enivrante qui exalte les sens, fait vibrer le cœur, amène une larme à l'œil de l'adolescent fier de se sentir fort, heureux de se sentir vivre, brûlant de communiquer sa vie et de l'épancher au dehors.

Après avoir ainsi agréablement caressé l'oreille de ses auditeurs, par des poèmes fort bien rythmés, scandés, d'une facture pleine de grâce et d'une rime riche, M. Dejoux a dit:

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous remercier de la bienveillante attention que vous avez prêtée à ces poèmes de jeunesse et vous faire, au moment de rentrer en France, des adieux non pas défilés, mais simplement provisoires, car j'ai la ferme intention de revenir parmi vous.

Il y a eu, le 5 de ce mois, exactement trois ans, jour pour jour, que j'ai débarqué à la Nouvelle-Orléans et, dès le lendemain, c'est dans cette même salle, à l'occasion de cette même fête annuelle de l'Athénée, que j'ai pris mon premier contact avec cette société franco-louisianaise qui m'a témoigné aussitôt et n'a cessé de me prodiguer depuis lors sa plus chaleureuse sympathie. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi, au cours de ma mission à la Nouvelle-Orléans, pour justifier, de la part des Français, comme des descendants de France, une estime et une affection qui me sont précieuses. J'entreprends, et c'est ma plus douce récompense, la conviction intime, si elle n'est pas des plus modestes, d'y avoir réussi, grâce au dévouement que j'apporte, comme vous l'apportez vous-mêmes, à tout ce qui peut contribuer à resserrer les liens entre la Louisiane jadis française et son aînée mère-patrie.

Soyez tous bien convaincus que j'emporterai d'ici, avec esprit de retour, je vous le répète, les souvenirs les plus émus et les plus reconnaissants et que je saurai, pendant mon séjour en France, vanter, en parlant de la Louisiane, la joie que m'y ont causée, Messieurs, la cordialité de votre accueil et vos, Mesdames, le charme exquis de vos soirées.

Fête brillante, pleinement réussie dont l'Athénée est en droit de s'enorgueillir, parce qu'elle a valu d'aimables heures à ses invités, parce qu'elle a valu des ovations à ses exécutants: Mmes Harry Bisset, Vêran Dejoux, Mlles Loui-

Poudre Dentifrice Dr. Lyon.

Nettoie, conserve, embellit les dents et purifie l'haleine. Un dentifrice supérieur pour les personnes raffinées.

ETABLIS EN 1866 PAR

S. H. Lyon, D.D.S.

7 rue — 1er — New

M. Laplace, Nisida Sougeron, V. Moloney, Héleine Flynn, M. Paul Berge qui ont tous eu les honneurs de nombreux rappels, et enfin au sympathique et éminent consul de France, M. Vêran Dejoux qui possède tous les talents, toutes les obligations, qui par sa présence, son concours, rehausse l'éclat de toutes les fêtes où sont célébrées les gloires de la France.

Voici l'ordre dans lequel a été exécuté le programme de cette inoubliable fête:

- 1—Allocution—M. le Prof. Alcee Fortier, président.
2—Berceuse de Jocelyn—Godard—Mme Harry Bisset, accompagnée par Mlle Nisida Sougeron et M. Paul Berge.
3—La Polka de la Reine—Raff—Solo de piano, Mlle Louise M. Laplace.
4—Poésies inédites—M. Vêran Dejoux, consul de France.
5—Romance—Singing—Solo de violon, M. Paul Berge, accompagné par Mlle M. V. Moloney.
6—Les Deux Grenadiers—Richard Wagner—Mme Harry Bisset, accompagnée par Mlle Helen Flynn.
7—Si tu veux—Pianet—Mme Vêran Dejoux, accompagnée par Mlle M. V. Moloney.

Les Messieurs dont les noms suivent composaient le Comité de Réception et ont fait les honneurs de la salle: M. Bus Rouen, président: Henry Harris, Henry J. Stouss Jr, R. Michel, R. Starry, C. Williams, L. Soniat, G. Hoffman, J. Albert Théard, Edwin Pinac Jr.

Partie de Baseball.

La partie de baseball jouée hier au Parc Pelican par les équipes du Cotton Exchange et du Country Club, au bénéfice de la Kingsley House Association, a obtenu un succès complet.

Les assistants étaient très nombreux et la recette, qui est destinée à grossir les fonds du concours des jeunes ouvrières, a dû être très fructueuse.

L'équipe du Cotton Exchange était composée de M. Carl Weste, chef, T. L. Airey, Ed Butler, C. L. Lyons, S. F. Cade, R. T. Clagett, Bd. Le Clerc, B. Hyman, Bud Zimmerman et Sydney Mandeville, joueurs, Joe Ferrell, Wm Richardson, Samuel Coleman et Ed Eisenhauer, remplaçants.

Ses coéquipiers étaient le rouge et le blanc, et elle avait pour marraines Mlles Kitty Monroe, Joel Harris, Gladys Fenner, Céleste Maury, Carrie Hayward et Catherine Laboulière, et pour chaperon Mme L. H. Hardie.

L'équipe du Country Club, dont les couleurs étaient le vert et le blanc, comprenait M. W. R. Adams, chef, H. N. Moore, A. L. Rice, S. St. J. Eshiman, H. H. Stevens jeune, Walter L. Debuys, F. Teissier, F. C. Johnson, R. C. Courturier et H. T. Hart, joueurs, et Paul H. Laroussini et F. W. Birckett, jeunes remplaçants.

Les marraines étaient Mlles Ruth Bush, Mary Hosmer, Browling Coleman, Pauline Leber, Lily McCall et Virgile Legendre. Le chaperon était Mme Sidney St. J. Eshleman. M. J. Porter Parker a rempli les fonctions d'arbitre, et la partie a été gagnée par l'équipe du Country Club, 17 contre 3.

Le comité de réception dont M. C. W. Dufour était le président se composait comme suit: M. W. B. Thompson, C. B. Thorn, C. P. Ellis, Jr, S. W. Weis, Jas T. DeBuys, Thos B. Hardie, A. Blum, J. Walton Glenny, Geo. W.

Clay, Frank B. Hayne, Albert Wolfe, E. H. Bright, R. N. G. Smith, R. Woeite, Jas Lea McLean, Newell A. LeBlanc, Hy Gumble, Thos Hoford, James D. Hayward, du Cotton Exchange.

MM. Lesseps Story, W. N. Ingram, J. Jno. W. Philippe, Jas. L. Pitot, B. W. Kernan, Alcée J. Gelpi, Lynn H. Dinkins, H. G. Dufour, J. J. Gannon, E. B. Harral, W. R. Irby, W. H. Kelghley, Randolph Lyons, John May, T. Merrick, B. B. Myles, B. O'Neil, Geo. LaBarre, Chas. A. Burthe et H. Thom Cottam, du Country Club.

Confusion de noms.

Dans notre édition de Dimanche dernier et dans celle d'hier, nous avons confondu la Banque Nationale du Peuple, rue Gravier, avec la People's Savings Trust & Banking Co., 200 John May, qui sont tous l'ancien nom de Banque du Peuple, laquelle est située au coin des rues Decatur et Iberville, près du Bureau de Poste.

Nous avons annoncé hier le retour de son voyage de noces de M. John P. Courty; de la Banque Nationale du peuple, tandis que M. Courty est payeur de la Banque du Peuple, près du Bureau de Poste.

Cette confusion de noms a créé chez nombre de clients de cette dernière institution bien connue, l'impression que c'était son sympathique et habile payeur qui avait été victime du regrettable incident de samedi dernier, et les félicitations lui sont venues nombreuses lorsqu'on l'a retrouvé à son poste.

Les Enfants de la France.

Chaque année à pareille époque, la société de secours mutuels "Les Enfants de la France" célèbre avec un bel enthousiasme le retour de l'anniversaire de sa création par une fête extrêmement importante.

Cette année, ce sera le même retour et c'est assis à une table de banquet au restaurant Darribere que les sociétaires échangeront inter postula de joyeux propos de circonstance.

Rapport sur l'incendie du magasin Dreyfous.

L'incendie qui a détruit le magasin Dreyfous, rue Canal, 715 et 720, le 6 mai au matin, après que le magasin voisin de Hansell avait été rasé par le feu la veille au soir, a été l'objet d'une enquête minutieuse de la part du marshal d'incendie D. B. Haggerty, aidé de M. Morris D. Pierce, ingénieur du bureau de prévention d'incendie de la Louisiane.

M. Haggerty a fait connaître un rapport dans lequel, après avoir décrit minutieusement la construction des deux magasins, il déclare que le feu a été communiqué au magasin Dreyfous par une défeciosité dans la mur mitoyen qui le séparait du magasin Hansell. L'unique cause est cette défeciosité, et il dira pour quel motif il n'a pas pu découvrir le feu avant qu'il ait pris de grandes proportions.

M. Haggerty dit qu'il est urgent d'adopter de nouvelles lois sur la construction des bâtiments. Il conclut en disant que les leçons à tirer de ce désastre incendie sont extrêmement importantes.

1.—Des lois efficaces et modernes réglementant la construction des édifices et interdisant l'emploi de matériaux dangereux sont nécessaires.

2.—Des matériaux à l'épreuve du feu, ou tout au moins très résistants au feu, devraient être plus généralement employés dans le quartier central.

3.—Les ouvertures sans fermetures devraient être interdites dans tous les bâtiments.

4.—Il ne devrait y avoir aucun endroit inaccessible dans les bâtiments.

5.—Les murs mitoyens dans lesquels pénétrant les poutres au lieu de reposer sur des saillies sont dangereux et peuvent propager le feu.

6.—Des appareils automatiques d'extinction sont essentiels dans les bâtiments du quartier central, car si le magasin Dreyfous avait été muni de conduits d'eau fonctionnant automatiquement le feu aurait été tenu en échec, sinon éteint, au moment où les pompiers auraient pu mis en position des appareils pour le combattre.

7.—Les murs mitoyens dans lesquels pénétrant les poutres au lieu de reposer sur des saillies sont dangereux et peuvent propager le feu.

8.—Les murs mitoyens dans lesquels pénétrant les poutres au lieu de reposer sur des saillies sont dangereux et peuvent propager le feu.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 55 Commencé le 3 février 1905

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

TROISIEME PARTIE.

DEVOIR DE MERE

XIV

SUPREME LUTTE

—Suivait.

Et fidèlement, dans le silence du salon où nul bruit ne trou-

blait, Fréménil fit à la jeune femme le récit du drame qui s'était déroulé dans la broussaille lointaine.

Tout à coup elle l'interrompit: —Que Claude ait agi selon son désir, soit... Mais il n'a pas ignoré par la suite, ton retour en France?... Son devoir d'honnête homme lui ordonnait alors de parler et il s'est tu... par égoïsme.

—Claude est un noble cœur... Claude a droit au respect.

Et balissant la voix: —A la pitié aussi.

—Et c'est toi qui le défends!... jeta-t-elle dans un éclat de rire douloureux et qui faisait mal à entendre.

—Je le défends parce qu'il mérite de l'être.

Et comme son rire continuait plus douloureux, plus pitoyable: —Ecoute encore Gilberte:

Il recommença un nouveau récit, raconta ce qui s'était passé lors de son retour, l'entretien qui avait eu lieu entre Claude et lui, les offres de celui-ci, puis la scène où s'était produite aux abords de la villa Miméotte, la scène au cours de laquelle Gilberte avait annoncé à Claude qu'il allait être père: le renoncement qui dès lors s'imposait pour lui, Jacques.

Quand il s'interrompit, la jeune femme sanglotait. Il y eut un silence. Ce fut encore Jacques qui le rompit.

—Vous voyez Gilberte, que j'avais raison tout à l'heure de déclarer que notre malheur même nous condamnait à des sacrifices nécessaires.

—Et ce n'est pas seulement vis-à-vis de Claude, c'est encore et surtout vis-à-vis de l'enfant conçu par vous et dont il est le père.

—Celui-là est innocent... et celui-là quoique vous puissiez dire met entre votre mari et vous d'imbrisables liens.

—Celui-là, Gilberte, est le trait d'union sacré auquel, sous peine de crime, on ne saurait toucher. Une sorte de spasme avait agité la poitrine frêle de la jeune femme... Pendant un instant elle sanglotait... puis, en relevant la tête:

—Tu plaides la cause de cet enfant, Jacques, et tu oublies qu'il est une fillette... une fillette que tu aimes puisque tu l'as serrée dans tes bras... une fillette dont tu es... toi... le père et vis-à-vis de laquelle ces devoirs que tu exaltes en faveur d'autres existent pareillement.

—Non. Elle rit sans ce mot qu'il jetait.

—Non... reprit-il... tutoyant à présent la jeune femme... Je n'oublie pas Jacqueline que j'aime, tu n'en doutes pas, Gilberte, de toutes les forces de mon être... Mais ce sentiment-là, quelque impérieux qu'il soit,

n'étouffe pas en moi la voix de la conscience.

—Jacqueline ignore et ignore toujours ce qui est. En serait-il de même pour l'autre enfant, plus tard, si tu connaissais aujourd'hui quelque faute dont tu rougirais un jour?

—Tu discutes, Jacques, des sentiments, devant lesquels moi, je m'incline. L'amour que je t'ai voué subsiste, entier. Je t'ai fait le don de moi-même autrefois... c'était pour toujours... Me reprends-entente était impossible... Même lorsque je te croyais mort, je restais à toi... Et tu voudrais que je ne fusse plus à toi, vivant?... C'est de la folie.

—C'est de la raison... Il lui reprit les mains.

—C'est de la raison... Comprends-le, Gilberte. Il y a entre nous un fossé que nous n'avons plus le droit de franchir.

—Il y a l'enfant de Claude dont tu es la mère; et il y a tout un passé d'honneur et de dignité qui nous trace nettement la route d'avenir.

—Des mots... des mots tout cela! fit-elle dans un geste de colère... Moi je t'aime... Je t'aime... entends-tu... Et je place mon amour au-dessus de tout autre sentiment... Je t'aime... Et c'est cela seul qui désormais importe dans ma vie! Dans son exaltation, elle levait de nouveaux les bras, puis elle les tendait vers une étroite

à laquelle, une fois de plus, se dérobait Jacques livide, Jacques dont la douleur, dont l'angoisse faisaient pitié.

Elle vit ce geste de révolte. Sa bouche se plissa, ses sourcils se froncèrent.

Et tout à coup, comme un coup de poignard traversait son esprit:

—Jacques, y aurait-il donc un secret dans ta vie... Jacques, n'aurais-tu pas été fidèle à l'amour que tu m'as juré?... Aurais-tu donc donné ton cœur à une autre femme?

Elle le regardait avec des yeux d'angoisse et de folie. Il y eut un instant de silence tragique.

Fréménil, instinctivement, avait une fois de plus tourné les yeux vers la portière. Il vit que l'étoffe était agitée comme par une main frémisante.

Il comprit que Gilberte inconsciemment venait peut-être de lui offrir la chance de salut qu'il cherchait en vain depuis un instant. D'un suprême effort, il maîtrisa l'émotion tumultueuse de sa passion, domina son émotion, imposa le silence à son cœur.

Il répondit: —Je vous demande pardon, Gilberte, de la peine que je vais vous faire... mais la nécessité m'impose à cette heure... ce que vous venez de dire est exact... Vous sachant à Claude et me croyant oublié de vous, j'ai vou-

lui à mon tour redonner un but à ma vie.

—Une femme est passée sur ma route... une créature d'élite qui m'aimait et qui j'avais fait souffrir jadis... je l'ai suivie... j'ai trouvé près d'elle la gaieté... J'y ai trouvé l'oubli.

—Mon Dieu... et mon Dieu... murmura Gilberte.

Elle resta un instant comme étourdie, comme assommée... Mais, tout à coup, une lueur d'espoir traversant ses prunelles sombres:

—Je ne crois pas, Jacques, à ce que tu viens de dire. C'est un mensonge que te fait commettre ta conscience.

—C'est la vérité.

—Alors, si tu ne m'aimes plus... si tu ne m'aimes pas... pour quoi n'agères, traques-tu mon nom là-bas, à Rolandseck, sur le sable de la clairière?

Il eut une seconde d'hésitation. Puis: —Par remords, déclara-t-il. Mais il tressaillit tout à coup. Car, là-bas, la portière venait d'être soulevée et Belle Amie apparaissait.

Elle restait immobile, auquel elle était décidée.

Il alla à elle. Les lèvres de la comédienne, qui s'étaient reformées, s'ouvraient de nouveau pour parler, pour laisser tomber les mots qui rassureraient Gilberte...

—Qui s'aurait-ils Jacques du destin douloureux, auquel, par devoir, il voulait se condamner. Mais le regard de l'officier se posa si impérieusement sur le sien qu'elle subit l'influence de ce regard... que les paroles s'arrêtaient brusquement à ses lèvres... et qu'elle resta là... l'âme de sa révolte brisée... domptée par la volonté de Jacques.

—Vaincue... Alors l'officier la prit par le bras, il l'amena doucement devant la mère de Jacqueline qui s'était levée et qui regardait avec des yeux de folie.

Et il déclara: —La vérité... c'est à moi à la dire.

Puis, la voix empreinte d'une effroyable, d'une surhumaine émotion: —Gilberte... voici celle que j'aime... celle que j'ai rencontrée sur ma route... celle qui m'a consacré sa vie et à qui je veux consacrer la mienne...

—Pas plus que moi elle n'est coupable. —Et